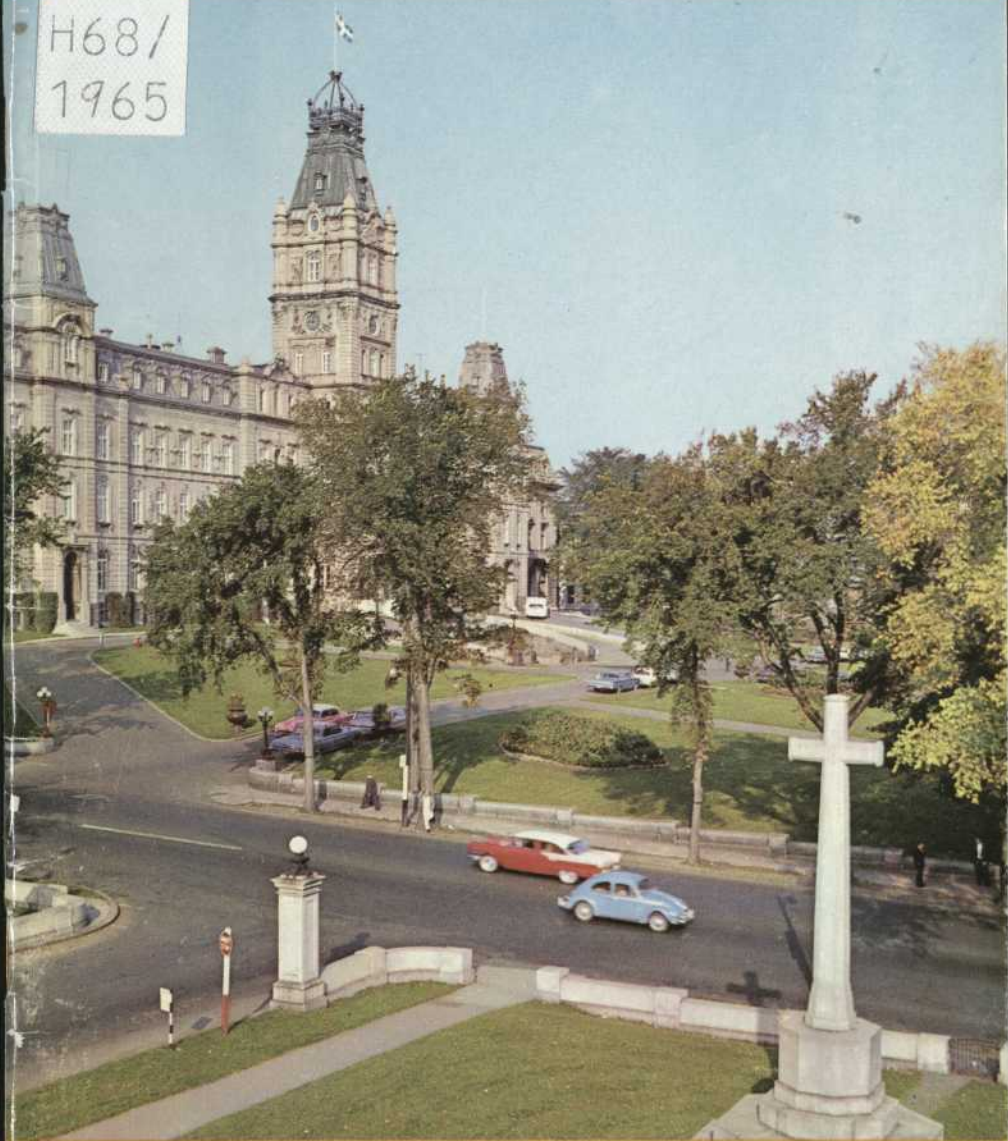


OFF **ÔTEL DU GOUVERNEMENT**  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

S4T6

H68/

1965



**PARLIAMENT BUILDINGS**  
OF LA PROVINCE DE QUÉBEC



L'HÔTEL DU GOUVERNEMENT

DE

LA PROVINCE DE QUÉBEC



THE PARLIAMENT BUILDINGS

OF

"LA PROVINCE DE QUÉBEC"

## AVANT-PROPOS

**L'**HISTOIRE d'un peuple ne s'écrit pas seulement dans les livres; elle se lit dans les monuments qu'il érige, dans les édifices qu'il construit, et se découvre dans tous les détails qui s'étalent à la vue du visiteur attentif.

Le Palais Législatif de la Province de Québec est un livre ouvert aux admirateurs de beautés architecturales et à tous ceux que l'histoire intéresse. Ils peuvent y suivre, gravées dans la pierre, marquées dans le bronze ou empreintes sur le noyer, les traces d'un peuple qui, depuis ses origines, sous le régime français, jusqu'à nos jours, s'est efforcé de conserver les plus belles traditions qui lui furent léguées tant par sa mère-patrie que par son pays d'adoption.

Ce petit guide n'a d'autre prétention que celle d'aider le visiteur à garder un souvenir heureux de sa promenade au Palais Législatif et de lui souhaiter un agréable séjour au pays du Vieux Québec.

## FOREWORD

**T**HE history of a nation is not described merely in books, but may also be seen and read on the monuments that people erect; it may be contemplated in houses they build; it can make itself known to watchful visitors through all the details that unfold its richness.

The Legislative Building of La Province de Québec is outstanding for its architecture and offers a great opportunity to lovers of history who may discover anew, engraved on stone, traced out in bronze, or carved on black walnut, the path followed by a people who, from their origin up to our days, have endeavoured to retain the old traditions bequeathed to them by their Mother-Country as well as by England.

This little guide-book has no aim other than of helping the visitor keep a happy remembrance of his visit through the Legislative Building and of wishing him a most pleasant stay in our midst.

OFF

S476

H681

1965

## L'HÔTEL DU GOUVERNEMENT

LE terrain sur lequel a été construit l'Hôtel du Gouvernement faisait autrefois partie du fief St-François dont la concession remonte au 10 mars 1646, sous le gouvernement de M. de Montmagny.

Sa superficie est de 251,763 pieds carrés. Il fut acheté du Gouvernement du Canada par la Province de Québec le 14 août 1876, sous le gouvernement de Boucherville, au prix de \$15,000. On l'appelait alors Cricket Field.

On a fait sur le terrain des plantations d'arbres qui augmentent chaque année en intérêt et en importance. On y voit des ormes, des chênes, des érables, des peupliers, des maronniers, des tilleuls, une jolie variété de bouleaux et quelques massifs d'épinettes. On se propose de compléter ces plantations et d'y faire figurer toutes les essences de la forêt canadienne.

### DESCRIPTION GÉNÉRALE

L'édifice du Palais Législatif est de forme quadrangulaire avec cour intérieure, saillies aux angles, pavillons au centre de chacune des façades secondaires, et un campanile flanqué d'avant-corps au centre de la façade principale.

Chacune des façades du bâtiment a 300 pieds de longueur; mais, en tenant compte des saillies des angles, des avant-corps et du campanile, la ligne du contour extérieur atteint un développement de 1,405 pieds. La ligne du contour intérieur (donnant sur la cour) est de 857 pieds.

Le corps principal du Palais Législatif a une largeur minimum de 60 pieds, et une largeur maximum de 107 pieds et demi. Ses murs extérieurs ont une hauteur de 60 pieds, du niveau du sol à la corniche. La hauteur du faite, au-dessus de ce même niveau, est de 77 pieds.

La tour du campanile a 122 pieds de hauteur à la corniche, et 153 pieds au sommet du comble. La crête, avec le couronnement en fer qui la surmonte, a une hauteur de 19 pieds, ce qui forme une hauteur totale de 172 pieds, de la base de la tour au sommet du couronnement. Les murs extérieurs ont, à la corniche, la même hauteur sur chaque façade : 60 pieds. Les pavillons de centre ont 72 pieds de hauteur à la corniche, et 103 pieds au sommet du comble.

L'édifice entier a un soubassement, un rez-de-chaussée en bossage à refends, et deux autres étages séparés par un bandeau continu et surmon-

## THE PARLIAMENT BUILDINGS

THE grounds on which the Government Buildings in Québec are built, formerly were a part of the Fief St-François, the concession of which dates as far back as the 10th of March, 1646, under the government of M. de Montmagny.

Their superficial area is 251,763 sq. f. They were purchased from the Government of Canada by La Province de Québec on the 14th August, 1876, under the De Boucherville administration, for the sum of \$15,000. They were then known as the «Garrison Cricket Field».

The grounds have been planted with trees, whose number and interest grow yearly. There are elms, oaks, maples, poplars, chesnuts, willows, a variety of birches and some groups of spruce. These plantations are to be completed and will contain specimens of all Canadian forest trees.

### GENERAL DATA CONCERNING THE BUILDINGS

The edifice known as the Government Buildings, forms a quadrangle, with an inner court-yard, with pavilions at the angles and in the centre of each of the secondary fronts, and a campanile with fore-fronts in the centre of the main façade.

Each face of the building is 300 feet long, but, counting the projections of the angles, fore-fronts and campanile, the outer line reaches 1405 feet. The inner line (on the court-yard) is 857 feet.

The main building (Legislative Building) has a minimum width of sixty feet, and a maximum width of 107½ feet. Its outer walls are sixty feet high from the level of the soil to the cornice. The top of the roof above the same level is 77 feet.

The tower of the campanile is 122 feet high at the cornice and 153 feet at the top of the roof. The crest, with the iron crown on top, is 19 feet high, making a total height of 172 feet from the base of the tower to the top of the crown. The outer walls have the same height at the cornice on each face, 60 feet. The central pavilions are 72 feet high at the cornice and 103 feet at the top of the roof.

The entire building has a basement, a ground floor of rustic quoins, and two other storeys divided by a continuous band and surmounted by a large Ionic entablature. The basement is of green sandstone; the ground floor and other storeys are of dressed Deschambault stone.

The design of this vast building, as well as the decorations of the vestibules and Legislative Council and Legislative Assembly Chambers, and of the ornamentation in carving and incrustations of the inside and outside of the building, are the work of Mr. Eugène Taché, architect, who is also the author of the motto of the Province of Québec «*JE ME SOUVIENS*» (9th of February, 1883).

tés par un grand entablement ionique. Le soubassement est en grès vert; le rez-de-chaussée et les étages supérieurs sont en pierre de taille de Deschambault.

Le projet d'ensemble est dû à M. Eugène Taché, architecte, alors sous-ministre du Département des Travaux Publics, de même que les décorations des vestibules et des grandes salles de délibérations du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, et l'ornementation, en sculptures et en incrustations, de l'intérieur et de l'extérieur de tout l'édifice. Il en est ainsi de la devise « Je Me Souviens », qui date du 9 février, 1883.

La pierre angulaire du portique de l'entrée d'honneur (formant le socle des colonnes accouplées, du côté gauche, en entrant) a été posée le 17 juin 1884, par S.E. l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

## ARMOIRIES

Les armoiries de la Province de Québec, tout comme celles des provinces d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ont été « assignées » par mandat de Sa Majesté la Reine Victoria, daté de la cour de St. James, le 26 mai 1868. Voici la description des armes de la Province de Québec, telles qu'inscrites dans ce mandat royal : *D'or, à la fasce de gueules chargée d'un lion d'or passant regardant, accompagnée en chef de deux fleurs de lys d'azur, et en pointe de trois feuilles d'érables sinople tigées.* (Une loi de la Législature Provinciale, passée en 1939, place *trois fleurs de lys* au lieu de deux sur les armes de la Province).

On sait que, dans le blason, les couleurs s'indiquent sur la pierre, le marbre, le bronze ou le bois, par des hachures tracées selon des règles conventionnelles. Ainsi, le rouge (de gueules) est représenté par des lignes verticales; le bleu (d'azur) est représenté par des lignes horizontales; le vert (de sinople), par des lignes diagonales allant de droite à gauche; le pourpre, par des lignes diagonales de gauche à droite; le noir (de sable), par des lignes horizontales et verticales croisées. L'or est représenté par un pointillé; l'argent est indiqué par l'absence de toute hachure ou incrustation (fond uni).

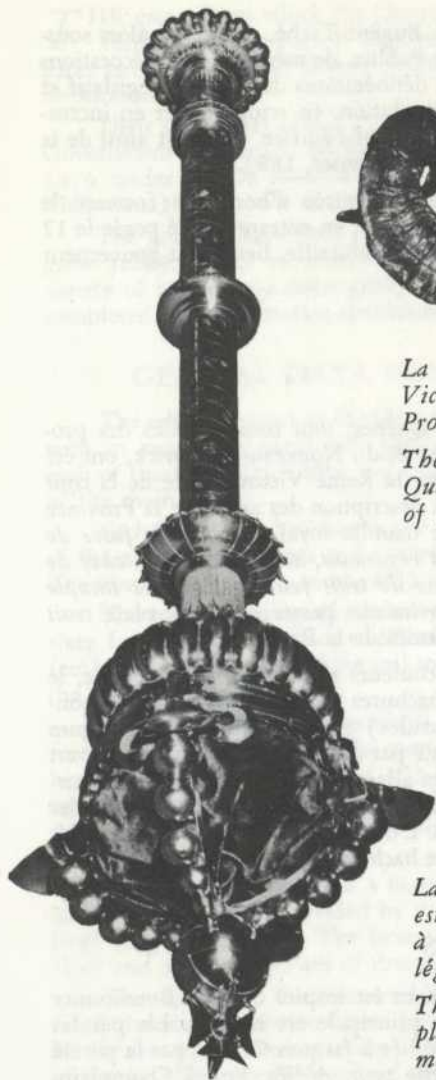
## DÉCORATIONS EXTÉRIEURES

Le style de l'Hôtel du Gouvernement est inspiré du style Renaissance française du XVII<sup>e</sup> siècle. La façade principale est remarquable par les belles proportions de sa tour centrale, dédiée à Jacques Cartier, par la pureté de lignes des avant-corps accolés à cette tour, dédiés, l'un à Champlain, l'autre à Maisonneuve, par l'élégance des pavillons des angles et par tout l'ensemble de l'ornementation.



*La tabatière, don de S.M. la reine  
Victoria au Gouvernement de la  
Province de Québec.*

*The tobacco-box, gift of H. M.  
Queen Victoria to the Government  
of the Province of Québec.*



*La masse, emblème de l'autorité,  
est déposée sur la table du greffier  
à chaque séance de l'Assemblée  
législative.*

*The mace, symbol of authority,  
is placed on the Clerk's table at each  
meeting of the Assembly.*

Au rez-de-chaussée du campanile, ou tour centrale, se trouve l'entrée d'honneur par laquelle le Lieutenant-Gouverneur se rend au Conseil Législatif pour y rencontrer les membres des deux Chambres de la Législature, dans les grandes cérémonies officielles du commencement et de la fin de chaque session.

Au centre de l'entablement du portique de l'entrée d'honneur sont sculptées dans le calcaire de Deschambault les armes de la Province de Québec, avec la devise : *Je me souviens*. Cet entablement est soutenu, de chaque côté, par des colonnes accouplées, d'ordre ionique, en granit vert poli de Quincy (Massachusetts), et par des pilastres accouplés correspondants, de même matière. A droite et à gauche de cette entrée principale se dressent des pedestaux engagés dans le soubassement en forme de contreforts, qui attendent les statues des grands hommes de la génération actuelle et des générations de l'avenir. On a exprimé l'idée que l'accès devait en être interdit aux contemporains de leur vivant.

Les niches pratiquées dans la maçonnerie de la façade du campanile et des avant-corps de centre devront contenir, ou contiennent déjà, les statues de Jacques Cartier, le découvreur du Canada; de Champlain, le fondateur de Québec; de Maisonneuve, le fondateur de Montréal; de Laviolette, le fondateur de Trois-Rivières; de Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, type accompli de l'ancien seigneur canadien; puis celles du Père Brébeuf, le grand Jésuite martyr, du Père Récollet Nicolas Viel, noyé par les Sauvages dans les rapides appelés depuis Sault-au-Récollet; de Mgr de Montmorency-Laval, le premier évêque de Québec; de M. Olier, le fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice et de la Compagnie de Notre-Dame de Montréal; enfin, celles de Frontenac, de Lévis, de Wolfe, de Montcalm, et de deux célébrités du dix-neuvième siècle : lord Elgin et le colonel Charles-Michel de Salaberry.

Les armes de chacun des personnages dont on vient de lire les noms, celles de leur famille ou celles de leur ville ou de leur institut, sont sculptées dans la pierre, au-dessus de chaque niche.

Dans les trumeaux de chaque étage et jusque sur les murs de l'attique de cette façade principale, des trophées entourés de feuilles de chêne, des cartouches, des panoplies et des draperies flottantes portent, en relief, les armoiries et les noms des gouverneurs et lieutenants-royaux Montmagny, d'Ailleboust, d'Argenson, Tracy, Callières, Vaudreuil, Murray, Dorchester, Prévost, Bagot; de l'intendant Jean Talon; des découvreurs Marquette, Joliette, La Vérendrye, La Salle; des hommes de guerre Daulac, Beaujeu, Hertel, d'Iberville.

La lanterne du campanile, formée d'un étage d'ordre corinthien et d'un attique, est flanquée aux angles de quatre tourelles en échauguettes, et percée d'un œil-de-bœuf sur chacune de ses faces. L'une de ces ouvertures, sur la façade principale, est cependant masquée par un écusson de forme elliptique qui contient les armes royales sculptées en haut-relief. La clef de l'encadre-

The corner stone of the portico of the main entrance (the plinth of the double columns on the left hand side going in) was laid on the 17th June, 1884, by His Excellency the Honorable Théodore Robitaille, Lieutenant-Governor of the Province of Québec.

## THE ARMS

The arms of La Province de Québec, as well as those of Ontario, Nova Scotia and New Brunswick, were assigned by warrant of Her Majesty Queen Victoria, dated from the Court of St. James on the 26th May, 1868. Here is a description of the arms of La Province de Québec as set forth in the royal warrant : *Or, on a fess gules between two fleurs-de-lis in chief, azure and a sprig of three leaves of maple slipped in vert; in base, a lion, passant, guardant, or.* (Since 1939, and by an order in council, the arms of the Province bear *three fleurs-de-lis*, instead of two).

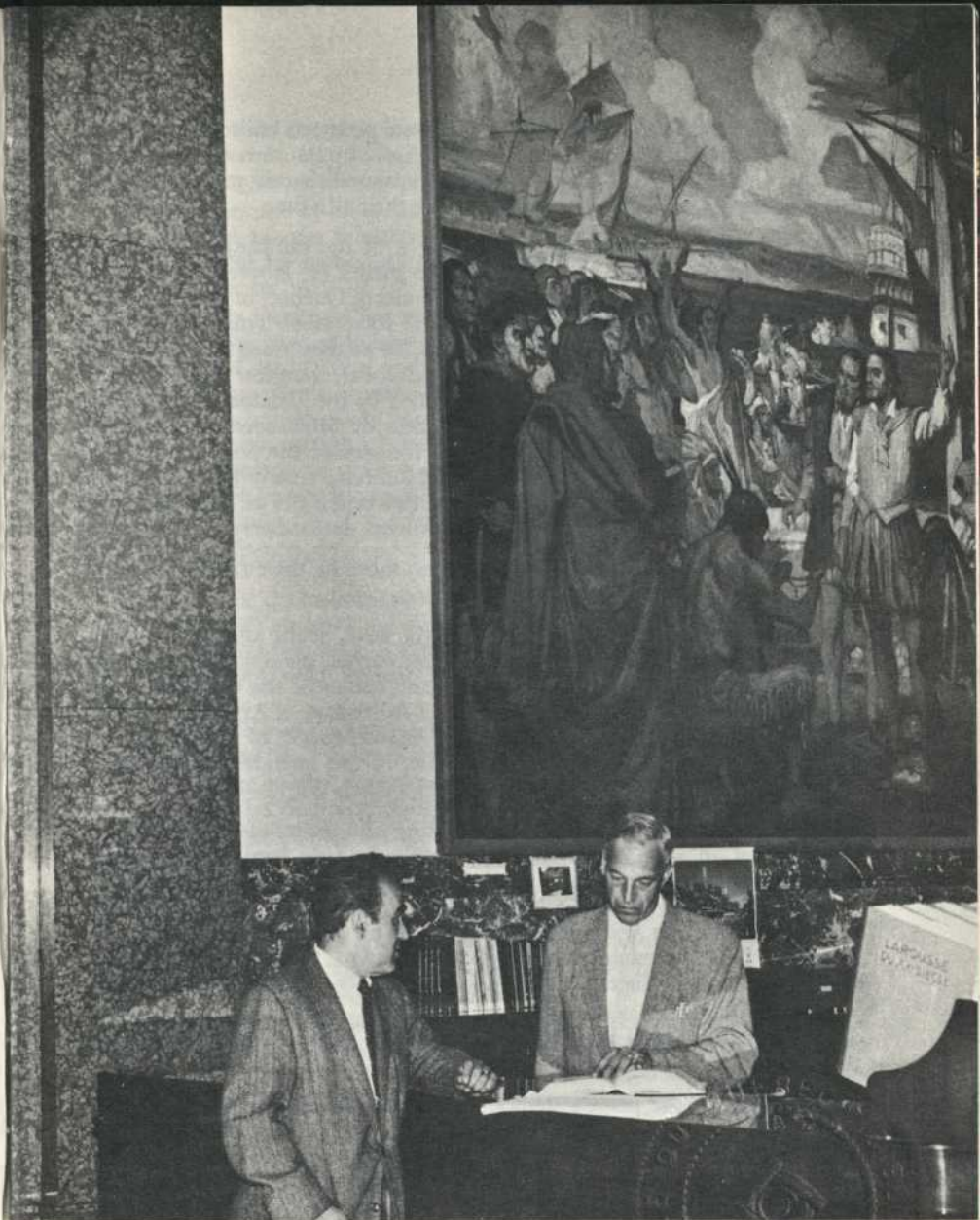
In heraldry, as every one knows, colors are indicated on stone, marble, bronze and wood by hatches traced according to conventional rules. Thus, red (gules) is represented by vertical lines; blue (azure) by horizontal lines; green (vert) by diagonal lines from right to left; purple, by diagonal lines from left to right; black (sable) by horizontal and vertical lines crossed; gold (or) is represented by dots; silver (argent) by the absence of all hatches or incrustation (a plain ground).

## OUTSIDE DECORATIONS

The style of the Government Buildings may be called the French Renaissance style of the 17th century. The main front is remarkable for the fine proportions of its central tower, dedicated to Jacques Cartier; for the purity of the lines of the fore parts added to this tower, one dedicated to Champlain, the other to Maisonneuve; for the elegance of the pavilions at the angles, and the entire ornamentation.

On the ground floor of the campanile or central tower is the principal entrance by which the Lieutenant-Governor proceeds to the Legislative Council to meet the members of both Houses of the Legislature, on the occasion of grand official ceremonies, at the beginning and end of each session.

In the center of the entablature of the portico of the main entrance, the arms of La Province de Québec, with the motto « *Je me souviens* » are carved in Deschambault limestone. This entablature is supported on each side by double Ionic columns, of polished green granite from Quincy (Massachusetts) and by corresponding double pilasters of the same stone.



*L'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé, détail de l'oeuvre du peintre Charles Fouqueray; elle orne la bibliothèque de l'Assemblée législative.*  
*The arrival of Jacques Cartier at Gaspé, part of a painting by Charles Fouqueray, adorning the Government Library.*

To the right and left of this main entrance are pedestals built into the basement, in the form of piers intended for statues of great men of the present or future generations. The idea has been expressed that they should not be used for any of our contemporaries, during their life-time.

The niches in the masonry of the front of the campanile and of the central fore-fronts hold, or will hold, the statues of Jacques Cartier, the discoverer of Canada; of Champlain, the founder of Québec; of Maisonneuve, the founder of Montréal; of Laviolette, the founder of Trois-Rivières; of Pierre Boucher, Governor of Trois-Rivières, an accomplished type of the old Canadian seigneur; then those of Father de Brébeuf, the great Jesuit Martyr; of the Récollet Father Nicolas Viel, drowned by the Indians in the rapids since called Sault-au-Récollet; of Monseigneur de Montmorency Laval, the first Bishop of Québec; of M. Olier, the founder of the Society of Saint-Sulpitius and of that of Notre-Dame de Montréal; finally those of Frontenac, Lévis, Wolfe and Montcalm, and of two celebrities of the nineteenth century, Lord Elgin and Colonel Charles Michel de Salaberry.

The arms of each of these personages, those of their family, of their town, or order, are carved in stone above each niche.

In the piers of each storey and up to the walls of the attic of this main front, trophies, surrounded by oak leaves, cartouches, panoplies and floating draperies bear, carved in relief, the arms and names of the Governors and Lieutenants of the King: Montmagny, d'Ailleboust, d'Argenson, Tracy, Callières, Vaudreuil, Murray, Dorchester, Prévost, Bagot; of the discoverers Marquette, Joliette, La Vérendrye, La Salle; of the intendant Jean Talon; of the warriors Daulac, de Beaujeu, Hertel, d'Iberville.

The lantern of the campanile, consisting of a storey of the Corinthian order and of an attic, is flanked at the angles by four small towers and is pierced by bull's eyes on each face. One of these openings, on the main front, is masked by an escutcheon, elliptic in form, containing the Royal Arms carved in high relief. The key of the frame of this opening bears the monogram V.R., surmounted by an imperial crown. Jacques Cartier's statue will be placed immediately below in an ordonnance in the Corinthian style.

The attics of the fore-parts joined to the campanile are divided into three arcades separated by Corinthian pilasters. In the central arcades are niches intended for the statues of Champlain and Maisonneuve.

In front of the main entrance, at the foot of the campanile, on the slope of the ground, is the monumental fountain dedicated to the aboriginal tribes of Canada. Its portico, of the Tuscan order, is ornamented at the top by a bronze group representing an Indian family. At the very foot, at the back of the sheet of water formed by an almost elliptic basin, forty-five feet long, a bronze Indian with a « nigog » or fish-spear, spearing a salmon fish in the middle of a cascade, completes the ornamentation of this graceful piece of work.

ment de cette ouverture porte le monogramme « V.R. » surmonté d'une couronne impériale. La statue de Jacques Cartier sera placée immédiatement au-dessous, dans une ordonnance de style corinthien.

Les attiques des avant-corps accolés au campanile sont divisés en trois arcades séparées par des pilastres d'ordre corinthien. Dans les arcades centrales se trouvent les niches qui doivent recevoir les statues de Champlain et de Maisonneuve.

En face de l'entrée d'honneur, au pied du campanile, et établie dans la déclivité du terrain, se trouve la fontaine monumentale dédiée aux races aborigènes du Canada. Son portique, qui est d'ordre toscan, est orné, au sommet, d'un groupe de bronze représentant une famille indienne. Tout au bas, au fond de la pièce d'eau formée par une vasque quasi elliptique de 45 pieds de longueur, un autre bronze, un « pêcheur à la nigog » ou harponneur indien, dardant un poisson au milieu d'une cascade, complète l'ornementation de ce gracieux hors-d'œuvre.

## FAÇADES SECONDAIRES

Les travaux de maçonnerie des côtés nord, sud et ouest de l'édifice furent commencés en 1877. Le millésime « 1878 », que l'on voit sur l'avant-corps central de la façade de la Grande-Allée, indique l'année même où l'on a placé la pierre portant ce chiffre, et non l'année du commencement des travaux.

Au-dessus du millésime est le monogramme de Sa Majesté la Reine d'Angleterre : « V.R. » sculpté dans la pierre, entouré d'une couronne de feuilles de chêne et orné de rayons. A droite et à gauche, les lettres « D » et « L », entourées de branches de laurier, indiquent les noms du comte de Dufferin et du marquis de Lorne, qui furent successivement gouverneurs du Canada pendant la construction de cette façade. La lettre « D » est surmontée d'une couronne de comte, et la lettre « L » d'une couronne de marquis.

Des panoplies placées au-dessus de cette entrée, à droite et à gauche, portent en haut-relief, les armes des deux premiers lieutenants-gouverneurs de la Province sous le régime de la Confédération : Sir Narcisse-Fortunat Belleau et l'honorable René-Edouard Caron.

Chacun de ces blasons porte son emblème caractéristique en cimier. L'écusson de M. Belleau est surmonté d'un hibou; la devise est : *Je veille*. L'écusson de M. Caron est surmonté d'une fleur de lis; la devise est : *Suaviter in Modo, Fortiter in Re*. Chaque écusson est timbré d'un heaume de chevalier.

Sur la façade de la rue St-Augustin se trouvent des panoplies similaires dans les trumeaux du premier étage : l'un (à droite de l'entrée) porte les armes du successeur de M. Caron, l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, timbrées d'un heaume de chevalier et surmontées d'une main en cimier. Ces armes ont pour devise : *Hæc Manus ob Patriam*. Dans l'autre panoplie (à gauche de l'entrée), on a fait sculpter, en 1895, les armes de Sir Adolphe

## LATERAL FACES

The masonry work of the north, south and west sides of the building was started in 1877. The figure « 1878 », on the fore-front in the centre of the side facing Grande-Allée, indicates the year when the stone bearing that figure was laid there, and not the year when the work was begun.

Above the figure is the monogram of Her Majesty the Queen of England, « V.R. », carved in stone, surrounded by a crown of oak leaves and ornamented with rays. To the right and left are the letters « D » and « L » surrounded by laurel branches, standing for the names of the Earl of Dufferin and the Marquis of Lorne, who were successively Governors of Canada while this side was being built. The letter « D » is surmounted by an earl's coronet, and the letter « L » by that of a marquis.

Panoplies placed above the door, to the right and left, contain, carved in relief, the arms of the first two Lieutenant-Governors of the Province under Confederation : Sir Narcisse Fortunat Belleau and Honorable René Edouard Caron. Each of these coats of arms bears its characteristic emblem as a crest. Sir Narcisse Belleau's escutcheon is surmounted by an owl; the motto is « *Je veille* ». M. Caron's escutcheon is surmounted by a fleur-de-lis, and the motto is « *Suaviter in modo, fortiter in re* ». Each escutcheon bears a knight's helmet.

On the side facing St-Augustin street are similar panoplies in the piers of the first storey. The one on the right of the doorway, bears the arms of M. Caron's successor, Hon. Luc Letellier de St-Just, with a knight's helmet and surmounted by a hand as a crest. The motto is *Haec manus ob patriam*. In the other panoply (to the left of the entrance) were carved, in 1895, the arms of Sir Adolphe Chapleau, the then Lieutenant-Governor of La Province de Québec. The motto is *Toujours pour elle*. The escutcheon has a knight's helmet and as a crest three maple leaves, vert.

The arms of the Hon. Auguste Réal Angers, sixth Lieutenant-Governor of La Province de Québec under Confederation, were carved, in 1896, in one of the panoplies of the north side of the building. The motto is *Par droicts chemins*.

The three lateral faces have each a central pavilion projecting from the general line, surmounted by an attic serving as a base for a large four-sided cupola, pierced with dormer windows on the outer side and on the side facing the yard.

The entrances of the central pavilions of the lateral faces are ornamented with a portico of the Ionic order with pilasters imbedded in the rustic quoins of the ground floor. The architect has very happily introduced national emblems in them : thus the frieze of the entablature of this portico is ornamented with a lion passant between two fleurs-de-lis, and the key of the archivolt bears three maple leaves slipped, which make up the various constituents of the arms of our Province. The panels of the arched doors of these entrances are ornamented with boughs and laurels.

Chapleau, lieutenant-gouverneur du temps. La devise est : *Toujours pour elle*. L'écusson est timbré d'un heaume de chevalier et porte en cimier trois feuilles d'érable de sinople.

Les armes de l'honorable Auguste-Réal Angers, sixième lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, sous le régime de la Confédération, ont été sculptées en 1896 dans une des panoplies de la façade septentrionale de l'édifice. La devise est : *Par Droits Chemins*.

Les trois façades secondaires comprennent chacune un pavillon de centre en forte saillie sur l'alignement général, surmonté d'un attique servant de base à une grande coupole à quatre pans, percée de lucarnes à l'extérieur et sur la cour.

Les entrées des pavillons de centre des façades secondaires sont ornées d'un portique d'ordre ionique à pilastres engagés dans le bossage à refends du rez-de-chaussée. L'architecte y a introduit très heureusement des emblèmes nationaux; ainsi, la frise de l'entablement de ce portique est ornée d'un lion passant entre deux fleurs de lis, et la clef de l'archivolte porte les trois feuilles d'érable tigées, ce qui forme ensemble les diverses pièces du blason de notre province.

Les tympanes des portes cintrées de ces entrées sont ornés de rameaux et de lauriers.

Les quatre pavillons d'angle de l'édifice contiennent chacun une entrée de proportions restreintes, avec pilastres ioniques, consoles, corniche et cartouche sculptée aux armes de la Province.

Au sommet de la grande lucarne frontale de la coupole de l'avant-corps central donnant sur la Grande-Allée, est fixée une hampe au haut de laquelle on hisse le drapeau aussitôt que le gouverneur de la Province arrive à ses bureaux. Ce drapeau reste ainsi flottant et déployé aussi longtemps que Son Excellence demeure dans l'édifice.

## VESTIBULE DE L'ENTRÉE

En pénétrant dans le premier vestibule de l'entrée d'honneur du Palais Législatif on aperçoit, à droite, sculpté dans le parement en grès de l'Ohio dont les murs de ce vestibule sont revêtus, l'écusson du marquis de Lorne, avec la barque normande de la maison d'Argyle et la devise : *Ne Obliviscaris*.

Au-dessous, les dates 1878-1883 indiquent la durée du terme d'office du marquis de Lorne comme gouverneur-général du Canada.

À gauche sont sculptées les armes du marquis de Lansdowne, ex-gouverneur-général, avec la devise : *Virtute non Verbis*, et les dates 1883-1888. Tout auprès, à gauche de la porte conduisant au vestibule intérieur, on voit le blason de l'honorable Théodore Robitaille, ex-lieutenant-gouverneur de la Province, dont l'emblème caractéristique est une colombe tenant dans son bec une branche d'olivier, et la devise *A Ciel Ouvert*. Au-dessous sont les chiffres 1879-1884. Comme pendant de ce blason, à droite, celui de l'honorable Louis-Rodrigue Masson, ex-lieutenant-gouverneur, avec son emblème caractéristique : une tête de lion ailé et la devise : *Dieu Aidant*, est taillé

The four pavilions at the angles of the building each contain an entrance of limited proportions with Ionic pilasters, consols, cornice and cartouche on which the Provincial arms are carved.

At the top of the large dormer in the front of the cupola of the central fore-front facing Grande-Allée, is a flag-staff on which the flag is hoisted whenever the Lieutenant-Governor of the Province comes to his office, and which remains hoisted as long as Her Majesty's representative is in the building.

### VESTIBULE OF THE MAIN ENTRANCE

On entering the first vestibule of the main entrance of the Legislative Building, one observes on the right hand side, carved in the Ohio sandstone, with which the walls of the vestibule are faced, the escutcheon of the Marquis of Lorne, with the Norman bark of the House of Argyle and the motto : *Ne obliviscaris*. Below are the dates 1878-1883, indicating the term of the Marquis of Lorne as Governor-General of Canada.

To the left are carved the arms of the Marquis of Lansdowne, late Governor-General, with the motto : *Virtute non verbis*, and the dates 1883-1888.

Close by, to the left of the door leading to the inner vestibule, are the arms of the Honorable Théodore Robitaille, ex-Lieutenant-Governor of the Province, whose characteristic emblem is a dove with an olive branch in its beak, and the motto *A ciel ouvert*. Below are the figures 1879-1884. As a pendant to the latter blasonry, on the right, that of the Honorable Louis-Rodrigue Masson, ex-Lieutenant-Governor, with his emblem, a head of a winged lion, and the motto : *Dieu aydant*, is carved in the sandstone facing. Below it are the figures 1884-1887.

The Marquis of Lorne and the Marquis of Lansdowne, Mr. Robitaille and Mr. Masson were successively, the former, Governors-General of Canada, and the latter Lieutenant-Governors of La Province de Québec during the erection of that part of the Government Buildings known as the Legislative Building. This was started in 1883 and completed at the end of the year 1886.

### GROUND-FLOOR VESTIBULE

The black walnut wainscotting of this vestibule, as well as of those of the first and second storeys, are ornamented with chiselled and gilded arabesques, coats of arms and inscriptions of extremely remarkable taste and science. It is history written in heraldic language. All around this first

dans le parement en grès. Au-dessous se dessinent en relief les chiffres 1884-1887.

Le marquis de Lorne et le marquis de Lansdowne, M. Robitaille et M. Masson, furent, les premiers, gouverneurs-généraux du Canada, et les seconds, lieutenants-gouverneurs de la Province de Québec pendant la construction de cette partie de l'Hôtel du Gouvernement qui est appelée le Palais Législatif. Ce dernier, commencé en 1883, a été terminé vers la fin de 1886.

## VESTIBULE DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Les lambris d'appui en noyer noir de ce vestibule, comme des vestibules des premier et deuxième étages, sont ornés d'arabesques, d'armoiries et d'inscriptions, ciselées et dorées, d'un goût et d'une science extrêmement remarquables. C'est l'histoire écrite en langue héraldique. Tout autour de ce premier vestibule sont les armes et les noms de personnages appartenant à la première période des annales historiques de l'Amérique du Nord et du Canada: Verazani, Sébastien Cabot, De la Roche, De Caen, Roberval, Pontgravé, Poutrincourt, De Monts, Léry, De Chaste, Pontchartrain, Châteaufort, la marquise de Guercheville, Lauzon, Courcelles, Hocquart, Denonville, Bégon, Duquesne, la Duchesse d'Aiguillon, Madame de la Peltrie, Marie Guyart de l'Incarnation.

Dans le cartouche (au pied du grand escalier du vestibule), à gauche, on voit, tracés en or, un soleil éclairant le monde, avec la devise : *Nec Pluribus Impar* et l'inscription *Louis XIV*. En face, sur un autre cartouche, sont gravés les armes et le nom de Colbert. Sa devise était : *Pro Rege Saepe, Pro Patria Semper* (pour le roi souvent, pour la patrie toujours).

Tout le long du corridor, situé à droite en entrant, et au-dessous de la Chambre de l'Assemblée Législative, apparaissent des peintures représentant les présidents de l'Assemblée Législative depuis la Confédération (1867).

A l'opposé, au-dessous de la Chambre du Conseil Législatif, sont les portraits des présidents du Conseil Législatif durant la même période.

Sur les murs de ce vestibule figurent aussi les armoiries de la Province de Québec (de chaque côté de l'entrée) et les emblèmes de la vieille Angleterre (trois léopards superposés), de l'Ecosse (le chardon), de l'Irlande (la harpe), de la vieille France (les fleurs de lis), et du Canada (les trois feuilles d'érable).

Le carrelage du plancher a été importé de Belgique.

Le Comité des Bills publics et celui des Bills privés siègent dans des pièces situées de chaque côté du corridor, à droite en entrant.

D'un côté du vestibule se trouve le vestiaire à la disposition des membres de la Législature, et de l'autre, leurs cases postales pour le temps de la session.



*Des sculptures sur noyer, de Berlinguet, Moisan et Côté, décorent la salle du Conseil législatif.*

*Sculptures on black walnut, work by Berlinguet, Moisan and Côté, adorn the Legislative Council chamber.*

## L'ESCALIER D'HONNEUR

En gravissant l'escalier, l'histoire avance d'un siècle.

Les panneaux des rampes de cet escalier portent, gravés en or et entourés d'arabesques, le nom de LORNE (sur le panneau de gauche) avec les armes et les devises de la maison d'Argyle et de la maison d'Angleterre, et le nom de LANSDOWNE (sur le panneau de droite) avec les armes des Flahaut, les armes des Chatellerault et la devise : *Sola Nobilitas Virtus*.

Sur les panneaux des rampes des deux escaliers latéraux qui donnent accès au vestibule du deuxième étage, on peut remarquer, sur ceux de gauche en montant, les écussons et devises des honorables Belleau et Caron; sur ceux de droite, les écussons et devises des honorables Letellier et Robitaille. Ces quatre personnages furent les premiers lieutenants-gouverneurs de la Province de Québec.

Au fond du plus haut palier de l'escalier d'honneur, au milieu de palmes abondantes incrustées en or sur les panneaux des lambris, brillent le monogramme de la Compagnie de Jésus et les noms de quelques-uns des missionnaires jésuites qui ont arrosé de leur sang et fécondé par leur martyre la terre désormais chrétienne du Canada et de l'Amérique du Nord : Jogues, Lallemand, Rasle, Buteux, Garnier.

A droite de ce monogramme sont les noms des premiers historiens de la Nouvelle-France: Sagard, Lescarbot, Ducreux, Charlevoix; à gauche, ceux d'historiens et d'historiographes modernes : Garneau, Ferland, Christie, Bouchette.

## LE « CAFÉ » DU PARLEMENT

Le « Café », situé dans la cour intérieure de l'Hôtel du Gouvernement, à peu près au niveau du premier palier de l'escalier d'honneur, est une vaste pièce mise à la disposition des membres de la Législature et du public durant chaque session. Il comporte quelques salles à dîner privées dont une est réservée au Premier Ministre et une autre au Chef de l'Opposition.

Le petit vestibule qui lui sert d'entrée est orné d'une magnifique verrière en forme d'arche et portant, de chaque côté, les armoiries de la Province de Québec. Cette verrière est un don de la compagnie Gauthier & Frères, de Québec, au Gouvernement de la Province.

Dans ce « Café » se tient chaque année, à l'automne, une exposition de travaux d'art et d'artisanat, communément appelée *Exposition des Employés Civils*. Elle consiste principalement en sculptures, peintures, photographies et autres travaux exécutés à la main.

## VESTIBULE DU PREMIER ÉTAGE

Tout autour de ce vestibule, des arabesques aux lignes d'or entourent les blasons de personnages appartenant pour la plupart à une époque plus

vestibule are the arms and names of personages belonging to the first period of North-American and Canadian history : Varazani, Sebastian Cabot, De la Roche, de Caen, Roberval, Pontgravé, Poutrincourt, De Monts, Léry, De Chaste, Pontchartrain, Châteaufort, the Marchioness de Guercheville, Lauzon, Courcelles, Hocquart, Denonville, Bégon, Duquesne, the Duchesse d'Aiguillon, Madame de la Peltrie, Marie Guyart de l'Incarnation.

On a cartouche at the foot of the main staircase in the vestibule, traced out in gold, is a sun lighting up the world, with the motto : *Nec pluribus impar*, and the inscription: *Louis XIV*. Facing it, and on another cartouche, are engraved the arms and the name of Colbert. His motto was : *Pro Rege saepe, pro patria semper* (For King often, for Country ever).

All along the corridor, to the right coming in, and below the Legislative Assembly Chamber, are paintings representing the Speakers of the Legislative Assembly since Confederation, 1867. On the opposite side of the entrance are paintings showing the Speakers of the Legislative Council during the same period.

The walls of this vestibule are decorated with the following arms and emblems : the arms of the Province (on each side of the entrance); the arms of Old England (three leopards), and of Old France (three fleurs-de-lis), the Harp, emblem of Ireland; the Thistle, emblem of Scotland, and the three maple leaves, emblems of Canada.

The tile of the flooring was imported from Belgium.

The Committee of Private Bills and that of Public Bills hold their meetings in two large rooms on both sides of the corridor, to the right of the main entrance.

On one side of the vestibule is the cloakroom used by the Members of the Legislature, and on the other, their postal boxes for the session period.

## THE MAIN STAIRCASE

We ascend a flight of stairs and history advances a century.

The panels of the ramps bear, traced out in gold and surrounded by arabesques, the name of « Lorne », with the arms and motto of the House of Argyle and of England; the name of « Lansdowne », with the arms of the Flahaut, the arms of the Chatellerault, and the motto *Sola nobilitas Virtus*.

On the panels of the ramps of the two lateral stairways giving access to the vestibule of the second storey, one can observe (on the left-hand side going up) the escutcheons and mottoes of Honorable Messrs. Belleau and Caron; on the panels to the right, the escutcheons and mottoes of Honorable Messrs. Letellier and Robitaille. These four personages were the first Lieutenant-Governors of La Province de Québec.



*"La Halte dans la Forêt", oeuvre du sculpteur Philippe Hébert.*

*"The Halt in the Forest", sculpture by Philippe Hébert.*

On the highest landing-place of the main staircase, amidst an abundance of palms, picked out in gold on the panels of the wainscoting, shine the monogram of the Society of Jesus and the names of some of the Jesuit missionaries who have watered with their blood and fertilized by their martyrdom the soil of Canada and of North America, which, from that time, became Christian soil : Jogues, Lalemant, Rasle, Buteux, Garnier.

To the right are the names of the first historians of New France : Sagard, Lescarbot, Ducreux, Charlevoix; to the left are those of modern historians : Garneau, Ferland, Christie, Bouchette.

### THE « CAFÉ DU PARLEMENT »

The « Café », a portion of the edifice erected in the inner court-yard, is on the level with the first landing-place of the main staircase. It is a vast room used by the Members of both Houses, as well as by the public, during each session. One of its private dining-rooms is used by the Prime Minister, while another is at the disposal of the Opposition leader.

The small portico which gives access to the « Café » is ornamented with a beautiful stained-glass window, in the form of an arch, bearing on each side the arms of La Province de Québec. This valuable stained-glass window was a gift of La Compagnie Gauthier & Frères, of Québec, to the Government of the Province.

An exhibition, usually called the « Civil Employees Exposition », and consisting mainly of carved works, paintings, photographs and handicraft works, is held in this « Café » every year.

### VESTIBULE OF THE FIRST STOREY

With consummate art, gilt arabesques run along the panels of the wainscoting of this vestibule, surrounding the coats of arms of personages belonging for the most part to a more recent period : St-Vallier, Pontbriand, Beauharnois, La Galissonnière, La Jonquière, Longueuil, Coulon de Villiers, Ramezay, Townshend, Amherst, Quesnel, Vallières, Sewell, Stuart, Panet, Baby, Taschereau, Bédard, De Léry, Lotbinière, Parent, Nelson, Lanaudière, Boucherville, Viger, Cuvillier, St-Ours, Bourdages, Plessis, Mountain, Blanchet, Laforce, Lartigue, Bourget, Rollette, Dambourgès, Duchesnay, De Gaspé, etc.

On a cartouche, to the left, are the arms of George III, of England, and, in a similar position, to the right, are those of his minister, William Pitt.

récente : Saint-Vallier, Pontbriand, Beauharnois, La Galissonnière, La Jonquière, Longueuil, Coulon de Villiers, Ramezay, Taschereau, Bédard, De Léry, Lotbinière, Parent, Nelson, Lanaudière, Boucherville, Viger, Cavillier, Saint-Ours, Bourdages, Plessis, Mountain, Blanchet, Laforce, Townshend, Amherst, Quesnel, Vallières, Sewell, Stuart, Panet, Baby, Lartigue, Bourget, Rollette, Dambourgès, de Gaspé, etc.

Dans un cartouche, à gauche, sont les armoiries de Georges III d'Angleterre; dans un autre, à droite, celles de son ministre William Pitt.

## LES DEUX CHAMBRES

Les sculptures et les incrustations en or sur noyer noir des portes monumentales des salles de délibérations du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, de même que celles des trônes occupés par les présidents des deux Chambres, font l'admiration de tous les étrangers.

Le millésime « 1792 », date de la mise en forme de la constitution inaugurant le régime parlementaire au Canada, et le millésime « 1867 », date de l'établissement de la Confédération, sont incrustés sur les battants des grandes portes des deux Chambres, au milieu de palmes d'une suprême élégance.

Les salles des délibérations du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative sont de dimensions identiques : soixante-sept pieds de longueur, cinquante pieds de largeur, trente-trois pieds de hauteur.

La lettre « C » (Canada), entourée de guirlandes de feuilles de chêne moulées en plâtre, sert d'ornement et de couronnement aux petites portes d'entrée; les plafonds et les pans de murs transversaux sont disposés de manière à recevoir des peintures à fresque ou autres peintures murales. (Le plafond de la Chambre de l'Assemblée Législative est déjà orné d'une peinture magnifique dont la description est donnée plus loin). Les armes de l'Angleterre et de la vieille France, avec des anges pour support, figurent dans les multiples décorations en plâtre de ces vastes pièces.

Comme décorations murales on voit encore, dans les deux Chambres, le lion britannique, la rose, emblème de l'Angleterre; les fleurs de lys, emblèmes de la France avant la révolution de 1789; le chardon, emblème de l'Ecosse; la harpe, emblème de l'Irlande; la feuille d'érable, emblème du Canada.

Le monogramme « V.R. » (Victoria Regina) apparaît au-dessus des niches, de chaque côté du trône.

Un crucifix, symbole de la foi catholique qui prédomine dans la Province de Québec, brille au-dessus du fauteuil présidentiel.

## CHAMBRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Cette Chambre, aux couleurs officielles vert, blanc et or, est souvent appelée Chambre des Députés. Elle correspond à la Chambre des Communes à Ottawa et à Londres.

## THE TWO CHAMBERS

The carving and tracings, in gold on black walnut, of the monumental doors of the Legislative Council and Legislative Assembly Chambers, as well as of the thrones of the Speakers of both Houses, are admired by all visitors.

The figures « 1792 », date of the advent of constitutional government inaugurating the parliamentary system in Canada, and the figures « 1867 », the date of Confederation, are traced in gold on the two leaves of the great doors of both Houses, amidst most elegant palms.

The Legislative Council and Legislative Assembly Chambers are of the same dimensions : sixty-seven feet long, fifty feet wide and thirty-three feet high.

The letter « C » (Canada), surrounded by wreaths of oak leaves moulded in plaster, serves as ornament and crowns the smaller entrance doors of both Houses. The ceilings and cross-walls are arranged to receive frescoes or other wall paintings. (The ceiling of the Legislative Assembly Chamber is already ornamented with a valuable painting, the description of which is given in this booklet). The arms of England and those of Old France, with angels as support, appear in the numerous decorations of these vast Chambers. Among other decorations in both Houses, one can observe: the British lion and the rose, emblem of England; the fleurs-de-lis, emblem of France previous to the revolution (1789); the thistle, emblem of Scotland; the harp, emblem of Ireland; the maple leaf, emblem of Canada.

Above the niches, on each side of the throne, shines the monogram of Her Majesty Queen Victoria, « V.R. ».

A crucifix, symbol of Catholic faith which is predominant in La Province de Québec, hangs above the Speaker's Throne.

## LEGISLATIVE ASSEMBLY CHAMBER

This Chamber, decorated in green, white and gold, is also called the Lower House. It corresponds to the House of Commons in Ottawa and London, England. It has ninety-five desks for the ninety-five members elected by the people for a period of five years. The Prime Minister occupies the fifth seat in the first row, to the right of the Speaker; the Opposition leader sits opposite him, to the left of the Speaker.

In the centre of the room is a table for the Clerk of the Legislative Assembly. According to an old British tradition dating back to the time when deputies of England used to snuff, a tobacco-box is placed on the table during each session. This box is of silver and its lid bears the following inscription : *Legislative Assembly, Québec, 1869*. This souvenir is a gift to the government of the Province, by Her Majesty Queen Victoria. The mace, another British tradition, rests on two small velvet cushions placed at the end of the table during each meeting of the session.

Quatre-vingt-quinze pupitres en chêne y sont rangés pour les quatre-vingt-quinze représentants du peuple élus pour une période de cinq ans. Le Premier Ministre occupe le cinquième siège de la première rangée à droite du président, et le Chef de l'Opposition occupe la même position, du côté gauche.

Au centre de la pièce se trouve la table du greffier. Suivant une vieille tradition britannique qui date du temps où les députés anglais avaient l'habitude de priser, une tabatière est placée sur cette table durant chaque session. Cette magnifique tabatière dont le couvercle en argent porte l'inscription : *Assemblée Législative, Québec, 1869*, est un don de Sa Majesté la Reine Victoria au Gouvernement de la Province. La masse, aussi de tradition britannique, est déposée sur deux coussinets de velours placés à l'extrémité de la table durant chaque séance.

Les galeries latérales sont à la disposition du public désireux de suivre les débats parlementaires, et la galerie située au-dessus de l'entrée principale est occupée par les représentants de la presse. Le petit balcon de droite en entrant est à l'usage des membres du Conseil Législatif qui désirent entendre les délibérations de la Chambre, tandis que celui de gauche est destiné aux membres de la députation qui ne veulent qu'assister aux débats parlementaires. Disons qu'ils en font rarement usage et que ce sont les courriéristes qui y prennent place le plus souvent.

Il est de vieille coutume que le public ne soit pas admis dans l'enceinte de cette Chambre et que les portes en soient closes tant que la prière, récitée par le président, n'est pas terminée.

## LA CHAMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF

Cette Chambre, aux couleurs rouge, blanc et or, est l'enceinte de notre sénat québécois, la plus vieille institution politique du Canada. Disons tout de suite que Québec est la seule province du Canada à posséder encore cet organisme, la Nouvelle-Ecosse ayant aboli sa Chambre Haute en 1928. Les Conseillers Législatifs, au nombre de vingt-quatre, sont nommés à vie par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Au centre de la pièce, tout comme dans la salle de l'Assemblée Législative, se trouve la table du greffier qui porte, elle aussi, durant les séances de la session, la traditionnelle tabatière et la masse.

Lors des cérémonies officielles, principalement à l'occasion de l'ouverture et de la prorogation d'une session, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur occupe le fauteuil réservé au représentant de Sa Majesté pour la Province de Québec. Durant les séances de la session, le président de la Chambre Haute occupe un fauteuil identique placé en avant du premier et un degré plus bas.



*Monument honorant la mémoire de François-Xavier Garneau, historien canadien (1809-1866).*

*Monument in memory of François-Xavier Garneau, Canadian historian (1809-1866).*

Les petites portes d'entrée de chaque côté du trône, de même que celles des galeries latérales, sont ornées de rideaux qu'à distance l'on dirait de cuir. En réalité, ce sont de magnifiques sculptures sur noyer, décorées de fleurs de lys. Rappelons que les sculptures en bois du Palais Législatif ont été exécutées par M. Berlinguet fils, M. L. Moisan et M. J.-B. Côté.

## LES TROIS TABLEAUX

Le plafond de la Chambre de l'Assemblée Législative évoque les trois grandes époques de notre histoire nationale. On voit le premier chapitre s'ouvrir à l'arrivée de Jacques Cartier et à la fondation de Québec par Samuel de Champlain pour se terminer à la cession du Canada à l'Angleterre en 1763 (traité de Paris). Y sont les personnages qui ont joué un rôle prépondérant dans cette époque historique, représentés sur un ciel d'apothéose, séparés par une sorte de demi-jour des autres personnages du tableau. Ce sont : Jacques Cartier, le découvreur; Champlain, le fondateur de Québec; Mgr François de Montmorency-Laval, le père de l'Eglise canadienne; le comte de Frontenac, Dollard des Ormeaux. Puis viennent nos martyrs et enfin les grands héros : Montcalm et Lévis.

Le deuxième chapitre est constitué par le nouveau régime sous le premier gouverneur militaire, le général Murray, qui figure au tableau avec l'héroïque évêque Mgr Plessis.

Enfin, troisième chapitre : la Confédération, 1867. Les personnages sont d'un rendu plus affirmé que les premiers. Ce sont : Georges-Etienne Cartier, John Macdonald, Hippolyte Lafontaine, Stanley Baldwin, Louis-Joseph Papineau et, plus près encore : Honoré Mercier, Wilfrid Laurier. A eux se mêlent nos premiers historiens, nos artistes, nos littérateurs, nos poètes, et la figure du premier prince de l'Eglise canadienne, le cardinal Taschereau. Pour compléter l'allégorie, la devise *Je me souviens* apparaît à côté d'une belle et grande femme au port de reine qui représente la Province de Québec.

Le tableau de vastes dimensions qui apparaît au-dessus du trône du président rappelle la mémorable séance du 21 janvier 1792, alors que les premiers députés de notre première Législature eurent à se choisir un *président*. A cette date, les membres du premier Parlement de Québec se réunirent dans la chapelle de l'ancien Palais épiscopal de Mgr de Saint-Vallier. Antoine Panet fut élu par une majorité de dix voix sur William Grant. Tous les députés de ce premier Parlement, au nombre de cinquante, seize d'origine britannique et trente-quatre Canadiens français, sont représentés sur ce tableau dans des attitudes diverses, dans les costumes de l'époque : perruques blanches, juste-au-corps de couleurs diverses, jabots de cérémonie, culottes, souliers à boucle, et à peu près tous d'après des portraits de l'époque.

The side galleries are used by the public interested in following the parliamentary debates, while that above the main entrance is occupied by the members of the Press Gallery. The small balcony to the right of the entrance is used by the Members of the Legislative Council whenever they wish to attend the deliberations of the Lower House; and the one to the left is for the members who prefer not take any part in the debates of the House. They very seldom use this balcony which is rather occupied by the press men.

An old custom prevails according to which the public is not admitted inside this Chamber, and the doors remain closed, until the prayer, recited by the Speaker, is finished.

## LEGISLATIVE COUNCIL CHAMBER

This Chamber, decorated in red, white and gold, is our Québec Senate, the oldest political institution in Canada. Since Nova Scotia abolished her Legislative Council, in 1928, Québec is the only Province to have such an organization. The Legislative Councillors, numbering twenty-four, are appointed for life by the Executive Council.

In this Chamber, as well as in the Legislative Assembly Chamber, one can observe a table on which the old traditional tobacco-box and the mace are placed during each session.

In official ceremonies, specially on the occasion of the opening or prorogation of a session, His Honour the Lieutenant-Governor occupies the throne reserved for Her Majesty's representative in La Province de Québec. During the meetings of the session, the Speaker of the Upper House occupies another chair, similar to the first one, but placed in front of it and one step lower.

The small entrance doors on each side of the throne, as well as those leading to the side galleries, are ornamented with curtains which, from a distance, appear to be of leather. These curtains are of black walnut, hand carved, and decorated with fleurs-de-lis. As previously mentioned, wood carvings in the Legislative Building are the work of Mr. Berlinguet, Jr., Mr. L. Moisan and Mr. J. B. Côté.

## THE THREE PAINTINGS

The valuable painting that appears on the ceiling of the Legislative Assembly Chamber recalls three important periods of our national history. The first one extends from the discovery to the conquest, and the most

Dans le « jubé » on voit un groupe de spectateurs attentifs. Le personnage principal du tableau, l'orateur, Michel-Alain Chartier de Lotbinière, se tient debout, le front haut, le bras levé, dans l'attitude que devait avoir ce patriote éloquent lorsqu'il réclamait l'emploi du français à l'égal de l'anglais dans les comptes-rendus officiels des délibérations parlementaires. Près de lui se tiennent Joseph Papineau, père, Pierre-Stanislas Bédard et Philippe de Rocheblave qui, avec le président Jean-Antoine Panet, se distinguèrent tout particulièrement dans ce débat qui fut pour eux un triomphe.

Ce tableau, inauguré en 1913, est, comme les deux autres d'ailleurs, l'œuvre de M. Charles Huot, artiste québécois.

La peinture que l'on voit au-dessus du trône du Conseil Législatif représente une salle du Château St-Louis qui se trouvait alors à l'endroit occupé aujourd'hui par l'imposant Château Frontenac. Nous sommes au 18 septembre 1663. C'est le jour de l'ouverture du Conseil Souverain dont on sait que les pouvoirs étaient à la fois judiciaires, administratifs et législatifs.

Le tableau nous montre M. de Mézy, alors gouverneur-général du Canada, occupant le fauteuil présidentiel, au centre d'une grande table recouverte d'un vaste tapis. A droite se tient Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, qui est appelé à siéger au Conseil en sa qualité d'administrateur de l'Eglise canadienne. A gauche du gouverneur, le greffier, M. Peuvret de Mesnu, donne lecture d'un document. Les autres gentilshommes que l'on voit assis autour de la table sont les premiers conseillers qui, on le sait, avaient été choisis par Mgr de Laval. Ce sont : Juchereau de la Ferté, Le Gardeur de Tilly, Bourdon, Rouère de Villeray, Ruette d'Auteuil, Gaudais Dupont, en sa qualité de commissaire royal. Deux gardes, haliebards au poing, sont placés à droite de la salle. Deux fenêtres percent la muraille principale et une porte est ouverte par laquelle l'on aperçoit un peu dans le lointain la silhouette d'une sentinelle.

Cette peinture, dernière œuvre de Charles Huot, n'a pas été totalement achevée par l'artiste qui mourut le 27 janvier 1930. Les dernières touches ont été faites par un autre peintre québécois, M. Yvan Neilson, et par M. Charles Maillard, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Québec. Cette toile a remplacé, en 1930, celle qui y avait été installée en 1908, et qui représentait l'*Arrivée de Champlain à Québec*. Cette dernière était de M. Henri Beau.

## LA GALERIE DE LA PRESSE

La Galerie de la Presse au Parlement de Québec remonterait à 1869, année de la deuxième session du premier Parlement sous l'empire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. La session se tenait alors dans la bâtisse qui remplaçait l'ancien évêché situé à l'endroit qui est aujourd'hui le petit Parc Montmorency, en haut de la côte de la Montagne.

Ses membres, qu'on appelle généralement les courriéristes parlementaires, sont comme un lien entre le Parlement et le public.

prominent personages belonging to that period are represented on the canvas. They are : Jacques Cartier, the discoverer; Champlain, the founder of Québec; Mgr François de Montmorency Laval, Father of the Canadian Church; the Earl of Frontenac, Dollard des Ormeaux. Then come the Martyrs and finally the great heroes : Montcalm and Lévis.

The second chapter is constituted by the new regime and the first military government under General Murray, as first Governor, who is represented on the painting together with Mgr Plessis, Bishop of Québec.

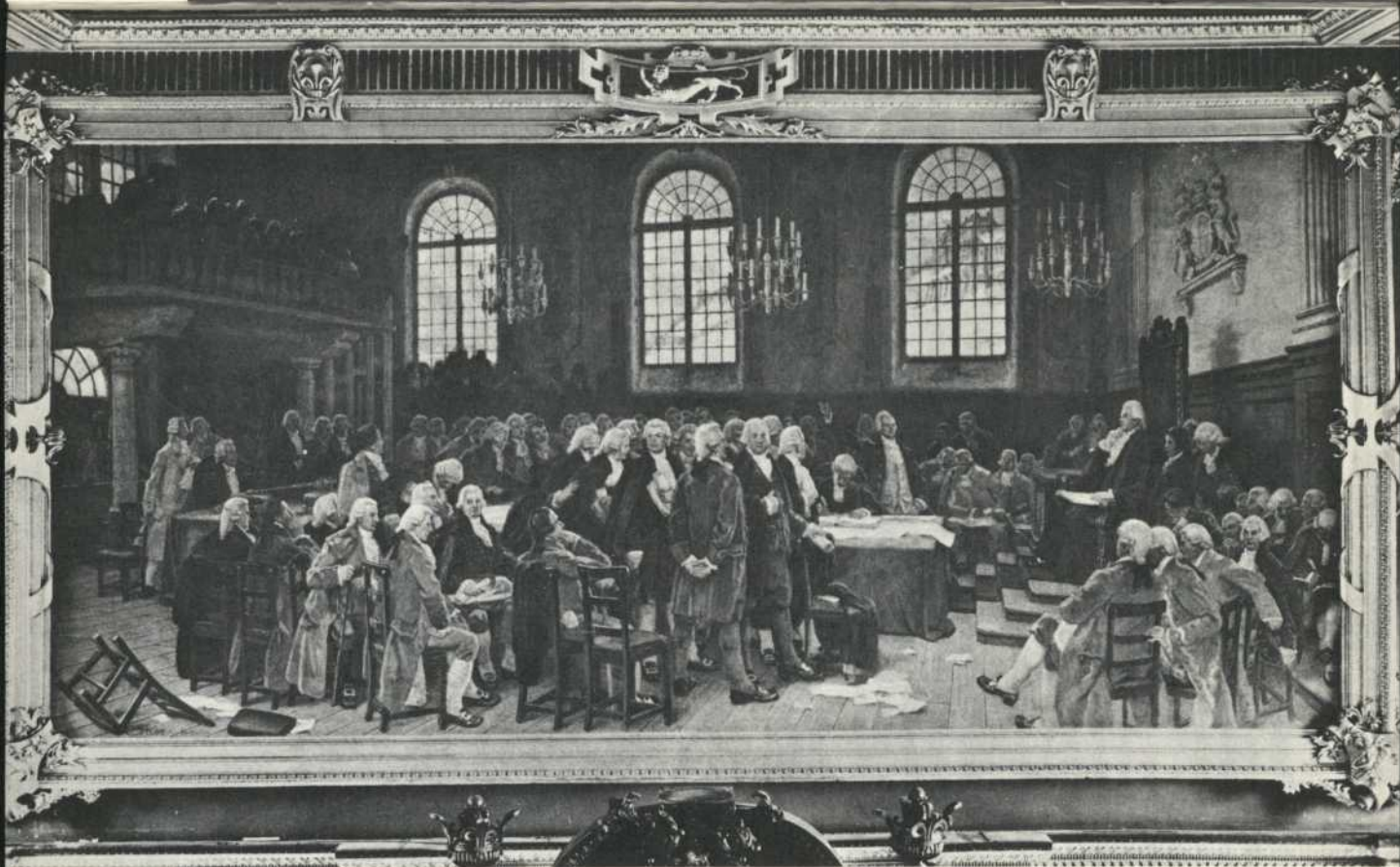
Finally, the third chapter : Confederation, 1867. This period is closer to us, and closer also are the personages whose features are painted in brighter colors. They are : Georges-Etienne Cartier, John Macdonald, Hippolyte Lafontaine, Stanley Baldwin, Louis-Joseph Papineau and, still closer, Honoré Mercier, Wilfrid Laurier. Among them are shown our first historians, our artists, men of letters, poets, and the first Cardinal, Mgr Taschereau. To complete the painting, one can observe the motto «*Je me souviens*» near a lady of noble bearing, holding a crown. This lady represents La Province de Québec.

The large painting hanging above the Speaker's throne represents the memorable meeting held on the 21st of January, 1792, when the first members of our first Legislature had to appoint a Speaker. On this occasion, the members of the first Parliament in Québec met in the chapel of the old Bishop's Palace erected by Mgr de St-Vallier. Mr. Antoine Panet was elected by a majority of ten votes over his opponent, Mr. William Grant. The members of this first Parliament, numbering fifty in all, sixteen of British descent and thirty-four French-Canadians, are represented in various attitudes on this painting, and wearing costumes of the time : white wigs, jerkins of various colors, formal frills, breeches, shoes with buckles, etc. Most of these personages are painted according to portraits dating back to that period.

The rood-loft is crowded with attentive spectators. The main personage in this painting, Michel Alain Chartier de Lotbinière, the speaker then addressing the meeting, is standing up in the attitude that this eloquent patriot must have had while he was defending our rights of maintaining our mother-tongue and of using French on the same basis as English in the minutes of proceedings of the Parliament. Next to him stand : Joseph Papineau, Sr., Pierre Stanislas Bédard and Philippe de Rocheblave who, together with the President, Jean-Antoine Panet, distinguished themselves particularly on that occasion.

This painting inaugurated in 1913 is, as well as the other two, the work of M. Charles Huot, a local artist.

The painting that hangs above the throne of the Legislative Council Chamber shows one of the rooms of the old Château St. Louis. This Château was then erected on the grounds now occupied by the impressive Château Frontenac. It is on the 18th of September, 1663, date of the opening of the Sovereign Council whose powers exerted themselves in the fields of Justice, Administration and Legislation.



*Séance de la première législature, 21 janvier 1792, par Charles Huot.*  
*Meeting of the first Legislature on the 21st of January, 1792. Painting by Charles Huot.*

The painting shows Mr. de Mésy, then Governor-General of Canada, who occupies the throne at the center of a large table covered with a huge cloth. To his right is Mgr de Laval, first Bishop of New France, who was called to sit in his capacity of Administrator of the Canadian Church. To the left of the Governor stands the Clerk, Mr. Peuvret de Mesnu, reading a document. The other gentlemen sitting around the table are the first councillors who, as we know, had been chosen by Mgr de Laval. They are : Juchereau de la Ferté, Le Gardeur de Tilly, Bourdon, Rouère de Villeray, Ruette d'Auteuil, Gaudais Dupont in his capacity of Royal Commissioner. Two guards, with halberds in their hands, stand in the right corner of the room. The light peeps into the hall through two large windows practised in the main wall, and a door is half open through which appears the silhouette of a sentinel, in the distance.

This painting, the last one by Charles Huot, was not completely finished by the artist who died on the 27th of January, 1930. It was completed by two other local artists : Yvan Neilson and Charles Maillard. The latter was teacher at the School of Fine Arts, in Québec.

This painting replaced, in 1930, the one that had been installed there in 1908, and which represented *The Arrival of Champlain at Québec*. This latter was the work of Mr. Henri Beau.

## THE PRESS GALLERY

It is generally believed that the Press Gallery at the Parliament of Québec dates back to 1869, year of the second session of the first Parliament under the British North America Act.

The Parliament was then holding its sessions in the old edifice which had replaced the former Bishop's palace situated on the grounds now called Montmorency Park, at the top of Mountain Hill.

The members of the Press Gallery constitute a link between the Parliament and the public.

It is almost certain that the first members of the Press Gallery were : François Evanturel, Hector Fabre, Joseph Cauchon, Eugène Renault and A. Achintre.

In drawing the plans, the architect, Mr. Taché, did not forget to include a rostrum in the Legislative Assembly Chamber for the members of the Press Gallery. Their office was then situated in the room now used by the secretaries of the Speaker of the Lower House. As far as the rostrum itself is concerned, it was erected in the back of the throne. In 1909, the members of the Press Gallery moved to the other extremity of the Chamber from where they now attend the meetings. Their office occupies a space between the two Chambers.

Les premiers membres de la Galerie de la Presse durent être : François Evanturel, Hector Fabre, Joseph Cauchon, Eugène Renault et A. Achintre.

L'architecte du Parlement, M. Taché, n'a pas oublié pour les écrivains de la presse une tribune dans l'enceinte législative. Le bureau des journalistes se trouvait alors dans la pièce qui est aujourd'hui l'antichambre des secrétaires du président. Quant à la tribune, elle s'élevait en arrière du trône de ce dernier. En 1909, les courriéristes parlementaires furent logés à l'autre extrémité de la Chambre d'Assemblée. Le bureau se trouve au premier étage, entre les deux Chambres.

## LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque, édifice qui mesure 250 pieds de longueur sur 75 de largeur, s'apparente au style Renaissance française du Palais Législatif auquel elle est reliée par un passage couvert. L'intérieur y est remarquable par ses vastes proportions. Du plancher au plafond il y a un espace de 23 pieds et les rayons de la Bibliothèque, disposés en deux étages, sont d'acier peint, imitant l'acajou.

Le centre de l'édifice, au rez-de-chaussée, est soutenu par deux rangées de colonnes de forte taille, recouvertes de marbre rose importé de Belgique. Le sol est revêtu d'un carrelage.

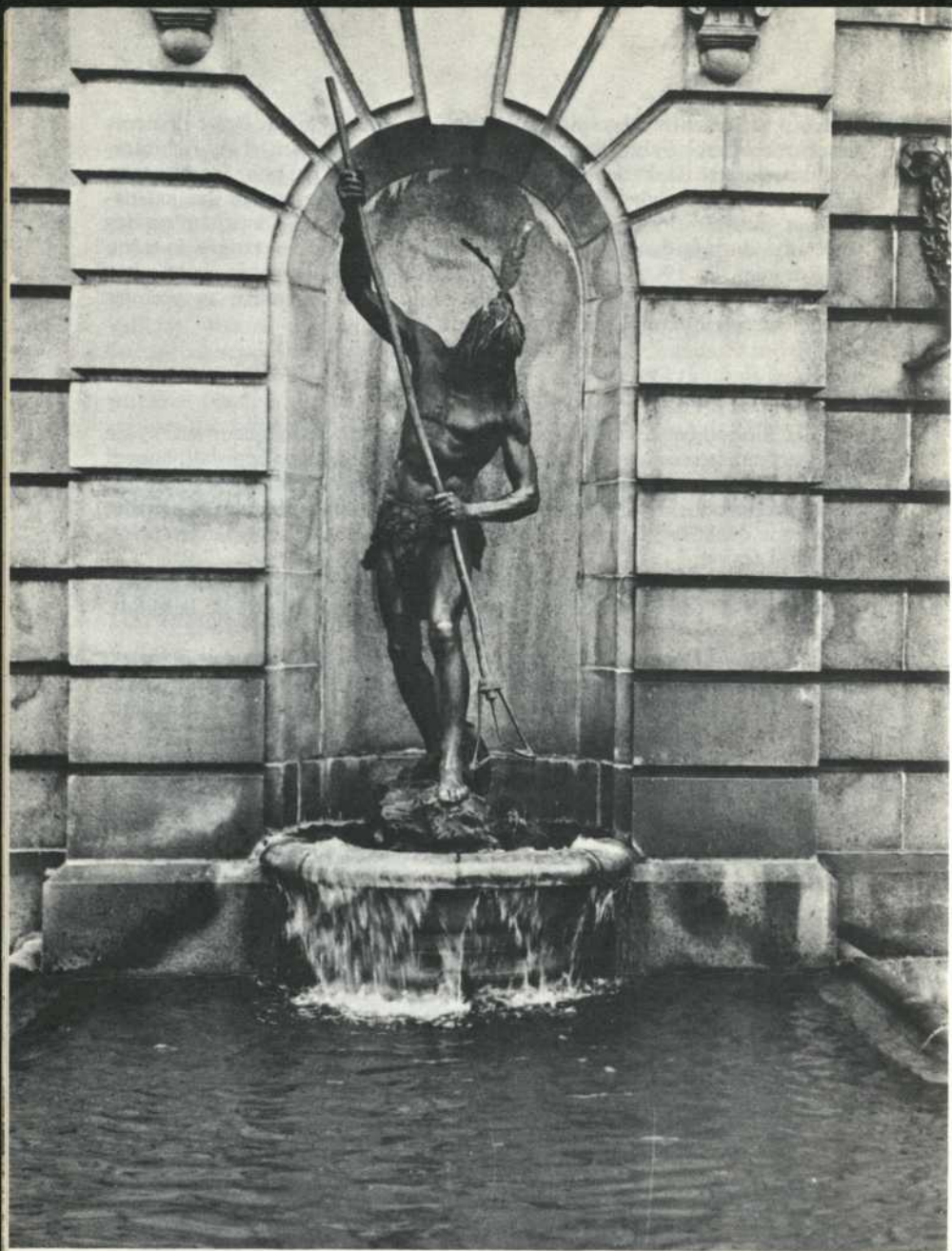
Le long du grand couloir qui sépare la Bibliothèque on voit deux galeries de tableaux fort intéressants. Ce sont les présidents du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative qui se sont succédé depuis la Confédération. Dans les quatre angles de la Bibliothèque, il y a des bureaux pour les principaux employés qui voient à l'administration et au contrôle de tous les documents confiés à ce service, tels que livres, revues, journaux, statuts, non seulement de la Province de Québec mais du pays et des provinces-sœurs, des Etats-Unis, et des rapports qui sont publiés par tous les gouvernements du pays, de même que par le gouvernement de Washington.

En entrant dans la Bibliothèque, on peut admirer un superbe vitrail qui est à la fois un tableau et un symbole.

L'idée en a été conçue par M. Ernest Myrand, ancien bibliothécaire; concrétisée sur le papier par Charles Huot, et exécutée en verre peint par la maison Perdriault, de Montréal, elle représente une femme qui vient de puiser de l'eau avec une cruche dans un bassin au pied d'une cascade. C'est une belle Canadienne, à la démarche alerte et portant allègrement son fardeau. Au bas de la verrière, on lit ces quatre mots : *Je puis mais n'épuise*. Fine allégorie de la science que l'on peut puiser dans une bibliothèque sans jamais en épuiser la richesse.

À droite se trouvent les armoiries de la Ville de Québec et à gauche, celles de Montréal.

On y voit encore, à droite, le buste de G.-E. Cartier, l'un des Pères de la Confédération. Grand tribun, il porte la toge romaine. On aperçoit aussi, à gauche, celui de Pamphile Lemay, premier bibliothécaire de la Législature Provinciale (1887).



*Le pêcheur à la "nigog", sculpture de Philippe Hébert.*

*The spear fisherman, sculpture by Philippe Hébert.*

La Bibliothèque contient aujourd'hui au-delà de 225,000 volumes. Elle possède le premier journal de Québec (1764). Ce journal était publié dans les deux langues.

Les livres sont groupés d'après le système de classification « Dewey ».

La Bibliothèque de la Législature remonte à 1792, lors de l'ouverture du premier Parlement du Bas-Canada, Parlement qui siégea dans la chapelle de l'évêché bâtie par Mgr de Saint-Vallier, dans le Parc Montmorency. Elle fut installée dans l'édifice actuel en 1915, alors que Sir Lomer Gouin était Premier Ministre de la Province. Les plans avaient été préparés par les architectes Tanguay et Marchand.

*Ce monogramme orne la salle de l'Assemblée législative.*

*This monogram adorns the Legislative Assembly chamber.*



## THE LIBRARY

The edifice which we are accustomed to call « Government Library » stands next to the main Government Building to which it is connected by a viaduct. It is two hundred and fifty feet long by seventy-five feet wide, and its style resembles that of the Legislative Building, which is French Renaissance, of the XVIIIth century. The interior is remarkable for its huge proportions. The height of the space from the floor to the ceiling is 23 feet; the shelves, arranged in two series of tiers, are of steel painted to imitate mahogany.

The centre of the edifice, on the ground floor, is sustained by two rows of huge columns covered with pink marble imported from Belgium. The flooring is of tile.

On both sides of the corridor separating the Library in the centre are two galleries of pictures of great interest. They represent the Speakers of the Legislative Assembly and of the Legislative Council Chambers since Confederation. In the four corners of the Library are offices for the Administrators and Controllers of all documents confided to that Department, such as books, magazines, newspapers, by-laws, not only of La Province de Québec but of the whole Country and the sister-Provinces, of the United States, and also of reports published by all the governments of the Country and by the Washington Government as well.

On entering the Library, one can admire a valuable stained-glass window which constitutes not only a magnificent picture but also a great symbol. The idea was conceived by Mr. Ernest Myrand, former Library-keeper; it was then designed by Charles Huot and executed on stained glass by the firm Perdriaux of Montréal. It represents a lady who had just drawn a jug of water out of a pool at the foot of a cascade. She is a handsome Canadian lady of noble bearing, who carries her burden with agility. At the bottom of the picture the following inscription may be read: *Je puise, mais n'épuise* (I draw out without ever emptying). It refers to science that one can acquire by reading books, without ever weakening its richness.

To the right are the arms of the City of Québec and, to the left, those of the City of Montréal.

Also to the right are the busts of Georges-Etienne Cartier, one of the Fathers of Confederation, and of Louis Fréchette, famous Canadian writer. To the left are those of Pamphile Lemay, first Library-keeper (1887).

The Library now contains over 225,000 volumes classified according to the Dewey system.

The Government Library dates back to 1792, year of the opening of the first Parliament of Lower Canada. That Parliament was then holding its sessions in the chapel of the Bishop's Palace erected by Mgr de St-Vallier, in Montmorency Park.

The Library was installed in the present edifice in 1915, Sir Lomer Gouin being then Prime Minister of the Province. The plans had been drawn by the architects Tanguay and Marchand.



*L'Hôtel du Gouvernement de la Province de Québec.  
The Government building of "La Province de Québec".*

## ILLUSTRATIONS DE LA COUVERTURE

### Extérieur :

*Corps principal de l'Hôtel du Gouvernement de la Province de Québec.*

### Intérieur avant :

*La séance d'ouverture du Conseil souverain, le 18 septembre 1663, tableau de Charles Huot.*

### Ci-contre :

*La table du greffier et le trône dans la salle du Conseil Législatif.*

### Dos :

*Ce vitrail orne la bibliothèque du Parlement; il rappelle que la lecture est une source inépuisable de connaissances.*

## COVER ILLUSTRATIONS

### Front :

*Main structure of the Parliament Buildings of La Province de Québec.*

### Inside front :

*The opening session of the Sovereign Council, on the 18th of September, 1663. Painting by Charles Huot.*

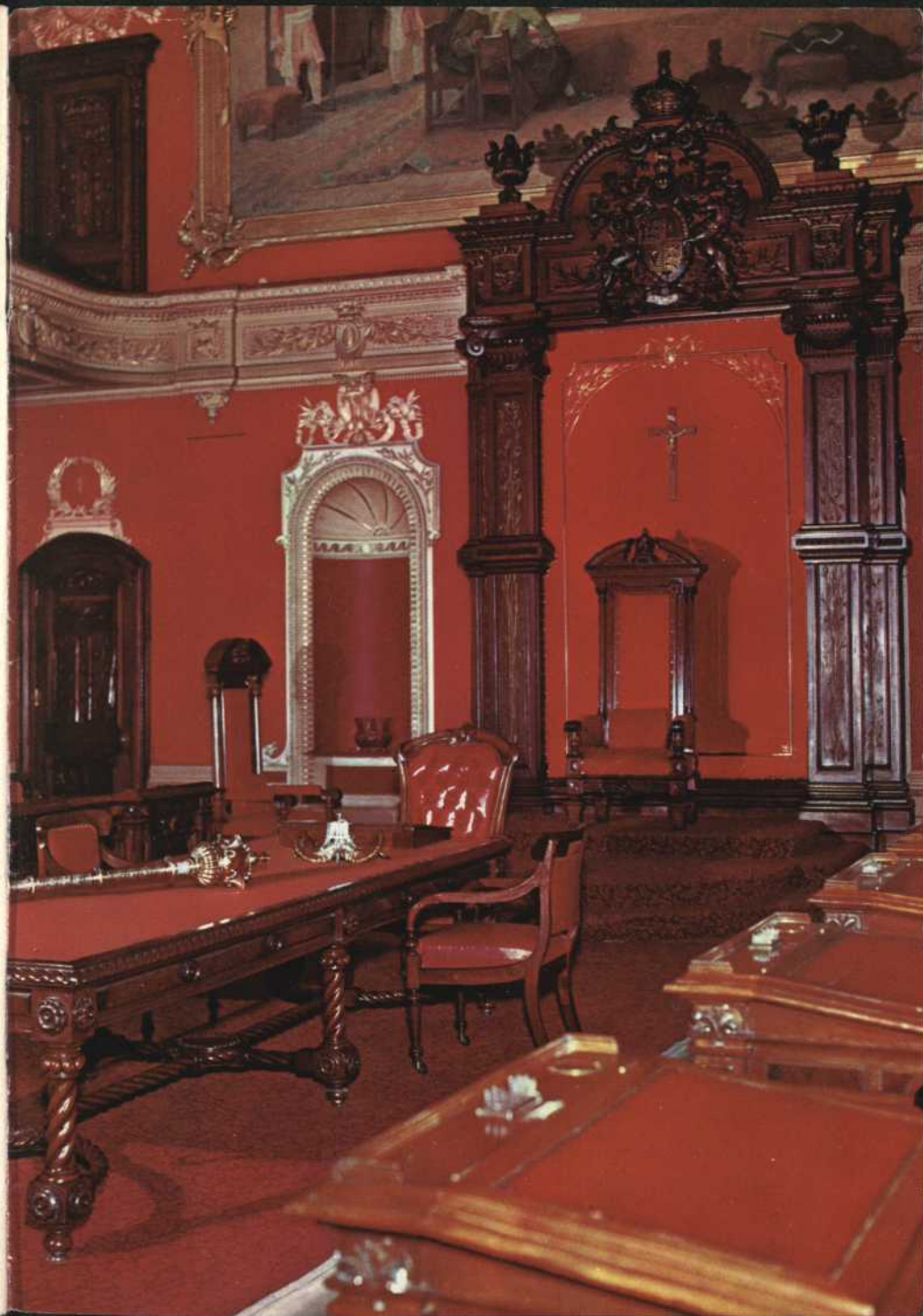
### Opposite :

*The Clerk's table and the throne in the Legislative Council chamber.*

### Back cover :

*This stained-glass window adorns the parliamentary library; it is a reminder that reading is an inexhaustible source of knowledge.*

Edité par la Direction Générale du Tourisme  
Published by the Tourist Branch





000 171 879



B N O



MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

*Province de Québec*

DEPARTMENT OF TOURISM, FISH AND GAME  
MINISTRE HONORABLE GÉRARD COURNOYER MINISTER